

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00812

Numéro SIREN : 538 516 022

Nom ou dénomination : 2BPI

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt 6398

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/6398

Déposant :

Nom/dénomination : 2BPI

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 538 516 022

N° gestion : 2011 B 00812

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	306 000		306 000	306 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	306 000		306 000	306 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	11 011		11 011	12 667
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instrument de Trésorerie				
Disponibilités	897		897	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	11 908		11 908	12 667
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	317 908		317 908	318 667

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 2 -

Comptes annuels



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	15 000	15 000	15 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		-126 276	-187 875
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-11 036	61 599
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	-122 312	-111 276
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		25 577	81 522
Emprunts et dettes financières diverses		387 343	283 993
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 746
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		27 300	61 682
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	440 220	429 943
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	317 908	318 667
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			212

REÇU PAR COURRIER

LE 09 SEP. 2019

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BEANÇON

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 3 -

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
			TOTAL (I)	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 465	4 009
Impôts, taxes et versements assimilés			162	159
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
			TOTAL (II)	4 627
				4 168
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
			RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 627
				-4 168
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				74 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			TOTAL (V)	74 000
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 409	8 233
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
			TOTAL (VI)	6 409
				8 233
			RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-6 409
				65 767
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-11 036	61 599

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 4 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		74 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 036	12 401
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-11 036	61 599
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	3 501	2 770

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 5 -

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 317 908 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -11 036 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques- Autres éléments significatifs

Les sociétés PERSPECTIVE HABITAT et AVENIR IMMOBILIER ont confirmé leurs soutiens financiers pour les exercices à venir, ceci permettant la continuité d'exploitation.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire.

Honoraire de certification des comptes : 1 496 €

Honoraire des autres services : 0 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SAS 2BPI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2BPI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 6 -

In Extenso

PME

SAS 2BPI

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2018

11 RUE ARTHUR BOURDIN

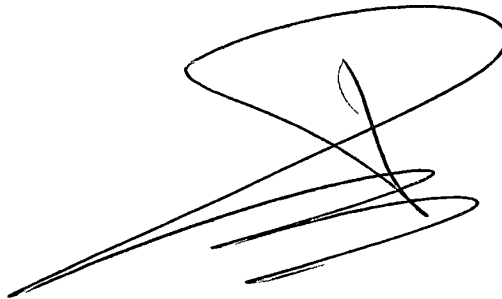
25300 PONTARLIER

SIRET : 53851602200018

REÇU PAR COURRIER

LE 09 SEP. 2019

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON



 **CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

IE CENTRE EST PONTARLIER

ZAC des Planchants
25300 Pontarlier

Tél : 03 81 89 64 33
Fax : 03 81 89 64 52

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500	10.00000	15 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 500	10.00000	15 000

Commentaire

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	
TOTAL	

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Cautions Perspectives Habitat 50% emprunt Caisse d'Epargne	11 337
Cautions BPI 30% emprunt Caisse d'Epargne	6 802
Cautions perspectives Habitat emprunt Banque Populaire	2 904
Cautions BPI 30% emprunt Banque Populaire	871
TOTAL	
	21 914

Nantissement des parts de la société Cabinet Faivre : 115 578€
 - au profit de la BPFC pour emprunt dont le solde au 31/12/2018 est de 2 904€
 - au profit de la CE pour emprunt dont le solde au 31/12/2018 est de 22 674€
 - convention de blocage du C/C de PH pour 90 000€

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 8 -

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EURL CABINET FAIVRE - CENTURY 21	8 000	100.00	306 000		589 890
4 AVENUE JACQUES DUHAMEL - 39100	5 846		306 000		38 224
PARTICIPATION (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 9 -

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations 306 000				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		306 000		
TOTAL GENERAL		306 000		
Cadre B		Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
		Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations 306 000				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			306 000	
TOTAL GENERAL			306 000	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 10 -



Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires	11 011	11 011	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	11 011	11 011	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 12 -

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	25 577	25 577		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	387 343		387 343	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	27 300		27 300	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	440 220	25 577	414 643	
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	55 733			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 13 -

2BPI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000.00 €
Siège social : 11 RUE ARTHUR BOURDIN LES EPINETTES
25300 PONTARLIER
538 516 022 RCS BESANCON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 JUN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

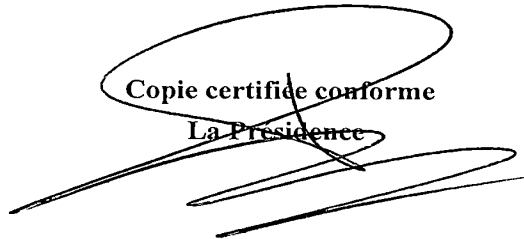
L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 11 036.31 €, de la manière suivante :

- Une perte de	-11 036.31 €
Reportée purement et simplement au compte « Report à nouveau »	
Qui ressortira ainsi à.....	-137 312,25 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Présidence



**EXEMPLAIRE
GREFFE**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

REÇU PAR COURRIER

LE 09 SEP. 2019

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

2BPI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 €
11, Rue Arthur Bourdin
Les Epinettes
25300 PONTARLIER

Exercice clos le 31 décembre 2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
17 C, rue Alain Savary
Parc Artémis – BP 1949
25020 Besançon Cedex



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société 2BPI

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2BPI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables - § « Faits caractéristiques - autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application de la convention comptable du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La note « titres de participation » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la méthode de valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

La sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce appel de notre part l'observation suivante : les informations relatives aux délais de paiements sont incomplètes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Besançon, le 24 juin 2019

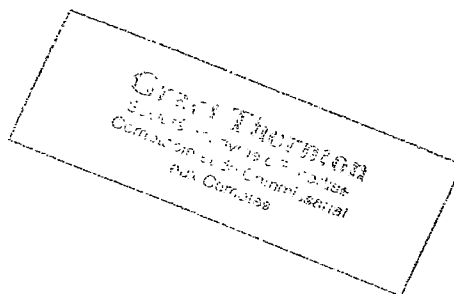
Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Alexandre Ringuet
Associé

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations		306 000	306 000	306 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres		11 011	11 011	12 667
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités		897	897	
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				



Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 2 -

Bilan Passif

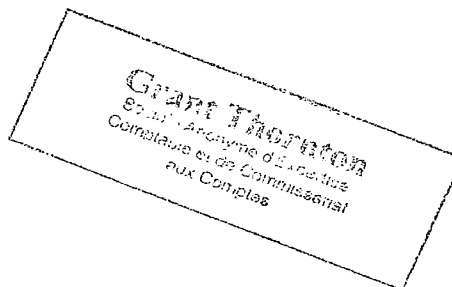
		Net	Net
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Capital social ou individuel dont versé :	15 000	15 000	15 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		-126 276	-187 875
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-11 036	61 599
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		25 577	81 522
Emprunts et dettes financières diverses		387 343	283 993
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 746
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		27 300	61 682
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Ecarts de conversion passif (IV)			
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			212

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 3 -

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 465	4 009
Impôts, taxes et versements assimilés			162	159
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				74 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 409	8 233
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				



Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 4 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2018
Au 31/12/2018Du 01/01/2017
Au 31/12/2017

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

Participations des salariés (IX)
 Impôts sur les bénéfices (X)



- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Dont produits concernant les entités liées
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

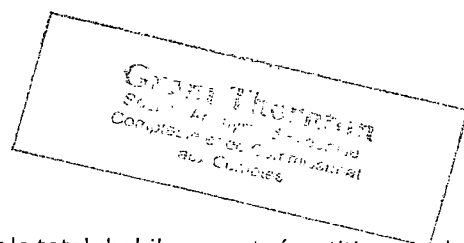
3 501

2 770

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 5 -

Règles et méthodes comptables



Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 317 908 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -11 036 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les sociétés PERSPECTIVE HABITAT et AVENIR IMMOBILIER ont confirmé leurs soutiens financiers pour les exercices à venir, ceci permettant la continuité d'exploitation.

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire.

Honoraire de certification des comptes : 1 496 €

Honoraire des autres services : 0 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SAS 2BPI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2BPI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 6 -

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
Commentaire		



Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500	10.00000	15 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 500	10.00000	15 000
Commentaire			

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	
Commentaire	



ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Cautions Perspectives Habitat 50% emprunt Caisse d'Epargne	11 337
Cautions BPI 30% emprunt Caisse d'Epargne	6 802
Cautions perspectives Habitat emprunt Banque Populaire	2 904
Cautions BPI 30% emprunt Banque Populaire	871

Nantissement des parts de la société Cabinet Faivre : 115 578€

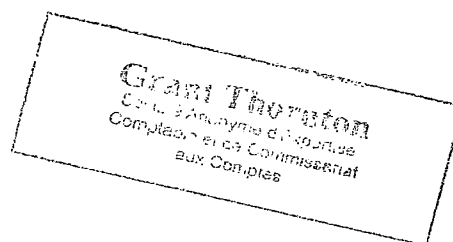
- au profit de la BPFC pour emprunt dont le solde au 31/12/2018 est de 2 904€
- au profit de la CE pour emprunt dont le solde au 31/12/2018 est de 22 674€
- convention de blocage du C/C de PH pour 90 000€

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 8 -

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avancés Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EURL CABINET FAIVRE - CENTURY 21 4 AVENUE JACQUES DUHAMEL - 39100	8 000 5 846	100.00	306 000 306 000		589 890 38 224



PARTICIPATION (10 à 50%)

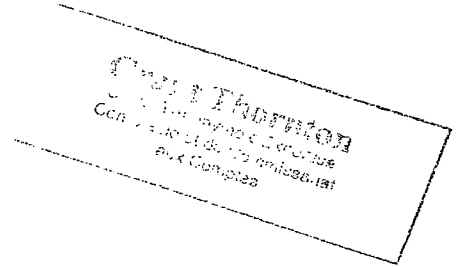
AUTRES TITRES

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 9 -

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	306 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			



Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			306 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 10 -

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires	11 011	11 011	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			



(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

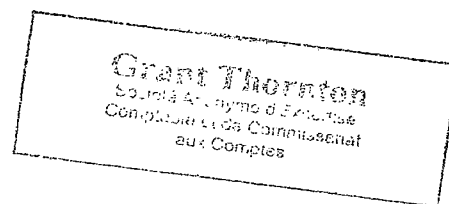
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 12 -

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	25 577	25 577	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	387 343		387 343
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	27 300		27 300
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	55 733		
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>			



Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 13 -